



CHARTRES

DEMANDE DE DÉROGATION SCOLAIRE ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES DE CHARTRES ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

DOSSIER A RETOURNER AVANT LE 15 MAI 2020

Guichet Unique Service Enseignement - 32, boulevard Chasles – 28000 CHARTRES (du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h30) **ou par courrier électronique** : inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr

Renseignements : ☎ 02.37.23.42.38 ou www.chartres.fr rubrique Vivre à Chartres-Education et Jeunesse

ENFANT

Nom et prénom Date de naissance

ÉCOLE

Ecole de secteur.....Ecole demandée.....Classe

LES TITULAIRES DE L'AUTORITÉ PARENTALE

Titulaire de l'autorité parentale 1

Mère Père Tuteur,Tutrice Autre (-----)

Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville.....

☎ |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

@:

Titulaire de l'autorité parentale 2

Mère Père Tuteur,Tutrice Autre (-----)

Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville.....

☎ |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

@:

Situation familiale vis-à-vis de l'enfant : Marié(e)/Pacsé(e)/Concubin(e) Séparé(e)/Divorcé(e) Isolé(e)/Veuf(ve)

LES PIÈCES À FOURNIR OBLIGATOIREMENT AVEC CET IMPRIMÉ

Lettre de motivation justifiant cette demande accompagnée des renseignements suivants : fratrie, handicap, attestation d'employeur et/ou des grands-parents et/ou contrat de travail de l'assistante maternelle...

Attestation précisant l'avis du Maire de la commune de résidence pour les enfants non chartrains

Livret de famille (mentions parents et enfants) ou un extrait d'acte de naissance de l'enfant

Pour les parents divorcés et/ou séparés un extrait du jugement précisant la garde de l'enfant

Ou une attestation selon le cas suivant :

- attestation de garde alternée précisant le lieu futur de scolarisation de l'enfant, signée des deux responsables légaux avec pièce d'identité

- attestation de garde pour parent isolé, signée du parent avec pièce d'identité

- attestation de garde pour parents séparés ou divorcés, signée des deux responsables légaux avec pièce d'identité

Justificatif de domicile au nom des parents de moins de 3 mois (facture d'électricité...)

Document attestant que toutes les vaccinations obligatoires sont à jour (carnet de santé de l'enfant ou certificat de vaccinations). Les documents peuvent être mis sous pli confidentiel.

Certificat de radiation pour les enfants qui changent d'école (hormis ceux qui rentrent au CP)

LE SUIVI DU TRAITEMENT DE VOTRE DEMANDE

A réception de votre dossier complet, celui-ci sera présenté à la commission des dérogations. Une réponse vous sera ensuite envoyée par courrier.

J'atteste avoir pris connaissance des mentions d'information au verso de ce document

Chartres, le.....

Je, soussigné(e) Nom Prénom

déclare être l'un des titulaires de l'autorité parentale de l'enfant concerné par la présente inscription scolaire et certifie l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus.

Mentions d'information obligatoires

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la Ville de Chartres.

Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour instruire le dossier de votre enfant pour son inscription scolaire.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder la période d'un an. Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité au service Enseignement de la Ville de Chartres et à l'Education Nationale. Nous nous engageons à ne pas vendre, louer, céder ni donner accès à des tiers à vos données sans votre consentement préalable, à moins d'y être contraints en raison d'un motif légitime (obligation légale, lutte contre la fraude ou l'abus, exercice des droits de la défense, etc...).

Conformément à la loi «*informatique et libertés*» du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification de vos données et effacement ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

La mise à jour des informations recueillies dans ce questionnaire peut se faire directement auprès du service Enseignement de la Ville de Chartres (mail : inscription.scolaire@agglo-ville.chartres.fr) ou à défaut le mail contact@agglo-ville.chartres.fr].

De plus, vous pouvez, sous réserve de la production d'un justificatif d'identité valide, exercer vos droits (accès, rectification, effacement, limitation du traitement) en contactant les délégués à la protection des données personnelles, par mail à l'adresse **dpo@agglo-ville.chartres.fr**.

Pour toute information complémentaire ou réclamation, vous pouvez contacter la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (plus d'informations sur www.cnil.fr).